

Les installations électriques des stands seront établies à partir d'un coffret de livraison mis en place par la SAEML MULHOUSE EXPO. Ce coffret reste accessible au personnel du stand. Les installations seront exploitées sous la responsabilité de l'exposant. ■

### Location de coffrets standards destinés à l'alimentation électrique des stands

Mise à disposition d'une gamme de coffrets standards, équipés de :

- ▶ Un dispositif de protection assuré par un disjoncteur différentiel, sensibilité 30 mA
- ▶ 2 prises de courant 10/16A - 220V (monophasé)
- ▶ Un interrupteur pour l'éclairage du stand

Coffrets standards disponibles :

- ▶ 3 kW - 16A en mono (220V), 2 prises de courant 10/16A 220V mono
- ▶ 6 kW - 30A en mono (220V), 4 prises de courant 10/16A 220V mono
- ▶ 9 kW - 16A en triphasé (380V), 3 prises de courant 10/16A 220V mono (ou bornier tétra)
- ▶ 12 kW - 20A en triphasé, 3 prises de courant 4 kW, 20A

### Location de coffrets particuliers destinés à l'alimentation électrique de forte puissance

Mise à disposition d'une gamme de coffrets sur mesure pour des puissances supérieures à 9 kW : tableau de protection alimentant un coffret client. ■

Coffrets particuliers disponibles :

- ▶ 20 kW - 32A triphasé – connectique en fiche P17 32A
- ▶ 40 kW - 63A triphasé – connectique en fiche P17 63A

**Attention !!**

Les coffrets de 50 kW - 80A triphasé, ainsi que les coffrets de 80 kW - 125A triphasé peuvent être disponibles, mais uniquement sur demande d'une étude de faisabilité.

### Branchement des camions FRIGO

Indiquez vos besoins en puissance et en connectique à votre commercial. ■

Le raccordement aux camions frigo doit être effectué par une personne de la SAEML MULHOUSE EXPO. ■

### Village de l'Habitat

#### Stand nu intérieur

Cette prestation comprend la location de la surface au sol.

**Le sol de l'ensemble des halls du Parc des Expositions est couvert de moquette bleue à l'année. ■**



#### Stand équipé intérieur



Cette prestation inclut la location, le montage et démontage de séparations en panneaux de mélaminé de couleur claire, de structures en aluminium et rail(s) de spots, pour délimiter votre espace.

Il est strictement interdit d'apposer du scotch, des vis ou des clous ou tout autre moyen de fixation sur les panneaux de mélaminé.

Les accroches doivent se faire à l'aide de crochets et de chaînettes à la charge de l'exposant. ■

#### Stand équipé Velum

Les prestations sont les mêmes que pour le stand équipé intérieur, avec un faux plafond en tissu tendu. ■



### Stand équipé - Village gourmand



Cette prestation comprend le montage et démontage de façades en panneaux peints et arcades ainsi que l'éclairage. ■

### Stand équipé - Maisonnette

Cette prestation comprend le montage et démontage de séparations en panneaux de mélaminé. Les panneaux sont à rendre en l'état.

Il est strictement interdit d'apposer du scotch, des vis ou des clous ou tout autre moyen de fixation sur les panneaux de mélaminé.

Les accroches doivent se faire à l'aide de crochets et de chaînettes à la charge de l'exposant. ■



### Location, pose et dépose

Il y a possibilité de disposer d'un évier ou d'un vidoir à un endroit précis sur l'emplacement réservé, à la condition expresse que le plan nous soit communiqué 1 mois avant l'ouverture des Journées d'Octobre et sous réserve de validation par le service technique de la SAEML MULHOUSE EXPO.

#### Eviers eau froide, consommation 12 m<sup>3</sup> :

Mise à disposition d'un évier de 2 bacs sur pied, de dimensions 1,20 X 0,60 et de hauteur 0,85m avec eau froide.



#### Vidoir eau froide, consommation 12 m<sup>3</sup> :

Mise à disposition d'un vidoir 1 bac, de dimensions 40 X 30 et de hauteur 0,90m avec eau froide.

N.B. : Pour les stands du secteur Vins & Dégustation, les vidoirs sont disposés directement dans les réserves.

### Remplissage

#### Remplissage spas, piscines ou autre, quantité inférieur à 5,3 m<sup>3</sup> :

Mise à disposition d'eau pour remplissage des spas, piscines ou autres. Cette prestation comprend la mise à disposition d'un tuyau flexible de remplissage à l'exposant responsable du stand, après remise d'une caution de 150 € pour effectuer le premier remplissage.



Ce tuyau aura un raccord adapté aux installations du Parc Expo (longueur suivant emplacement).

L'exposant aura à sa charge la garde du tuyau de remplissage et le premier remplissage. Ensuite, il devra rendre le tuyau.

Les éventuels remplissages complémentaires durant la manifestation sont à la charge de l'exposant. ■

#### Remplissage spas, piscines ou autre, quantité supérieur à 5,3 m<sup>3</sup> :

Les prestations sont identiques que dans le paragraphe précédent, seule la quantité utilisée est supérieure. ■

